

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale/greffière trésorière que lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, le conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025 :

- la séance qui devait avoir lieu le mardi 2 septembre 2025, à 20h00, est reportée au lundi 8 septembre 2025, à 20h00.

Donné à Sainte-Claire, le 8 avril 2025.

La directrice générale/greffière-trésorière,



Émilie Guillemette

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis à bureau municipal le 8 avril août 2025 et à l'Église le 8 avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour d'avril 2025.

La directrice générale/greffière-trésorière,



Émilie Guillemette